

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 52 (1923)

**Heft:** 15

**Rubrik:** Réponse à la question de MM. P. et M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Réponse à la question de MM. P. et M.

---

Sous prétexte que le livre de lecture doit être le centre de tous les exercices de langue, d'aucuns ont prétendu que le plus grand nombre des sujets de composition doivent être tirés de ce manuel. A l'appui de cet argument, on a invoqué encore, en son temps, le principe de la concentration, méthode qui consisterait (si méthode il y a) à réunir, à « apparenter » des branches ou des matières ayant entre elles une certaine affinité.

La concentration n'est-elle pas plutôt la fixation, la *concentration* de l'esprit de l'élève sur un objet bien déterminé afin de lui faire porter le maximum d'efforts vers un but très précis et de provoquer l'énergie de l'attention, afin de vaincre plus facilement les difficultés qui peuvent se présenter ? Cette dernière manière d'envisager la concentration a été formulée incidemment, si j'ai bonne mémoire, par M. Dévaud, dans un de ses cours de pédagogie, à l'Université. Le mot concentration signifierait donc le contraire de *dispersion* ; elle serait moins une organisation extérieure de l'enseignement qu'un certain esprit donné à tout l'enseignement et ne légitimerait pas le choix trop exclusif des sujets de composition d'après le programme de lecture.

Mais, revenons à la question posée dans le *Bulletin*. Nous sommes d'accord avec leurs auteurs et nous avons renoncé, au cours supérieur, à puiser exclusivement nos sujets de rédaction dans le livre de lecture et ceci pour des raisons d'ordre différent. A l'école primaire, l'efficacité de l'enseignement de la composition dépend de la progression suivie ; la méthode est ici absolument nécessaire. Les sujets de rédaction ne peuvent pas être abandonnés au hasard des chapitres étudiés. On objectera que les lectures se font dans un ordre déterminé, qu'elles sont organisées. Malgré cette succession logique des lectures, l'enseignement de la composition qui y correspond ne saurait être méthodique et progressif. Pour être fructueux, cet enseignement doit sérier les sujets et aborder, l'un après l'autre, et avec exercices répétés, les différents genres de rédaction. Le programme des études doit graduer les difficultés ; il prescrit la narration, au début, continue par la description pour finir par la lettre. C'est la marche rationnelle indiquée par tous les livres traitant de cet enseignement et spécialement par le livre de Dresse, recommandé aux instituteurs dans un précédent numéro du *Bulletin*. Le genre narratif n'exige guère qu'un travail d'élocution, puisque le thème est fourni à l'élève. Le genre descriptif réclame, en outre, celui de la disposition. Tout sujet de lettre n'est qu'une idée générale dont le développement comporte la recherche des idées particulières, leur enchaînement et leur expres-

sion. La progression est rationnelle, cela saute aux yeux, mais l'enseignement de la composition par le livre de lecture n'en permettrait pas l'application.

Autre raison : les morceaux du livre de lecture qui offrent, pour le fond et pour la forme, un caractère simple, sont plutôt rares. La plupart sont écrits dans un style hérissé de difficultés et demeurent incompris des élèves, malgré les nombreuses explications du maître. Un écrivain, même quand il écrit pour l'enfance, n'en demeure pas moins un écrivain, c'est-à-dire un homme dont la manière de voir, de sentir, d'envisager les choses, est quelque peu différente de celle du commun des mortels. Ses pensées ont des nuances délicates que l'on peut bien faire saisir à l'enfant, mais qu'il est impossible de lui faire reproduire par imitation.

De plus, il faut encore faire appel à la conscience de l'écolier, s'adresser directement à son âme et saisir avec empressement les occasions qui se présentent de fortifier en lui l'idée du devoir. Peu de chapitres de notre livre de lecture permettent les compositions se rattachant à l'enseignement de la morale et de la religion.

Enfin, et c'est notre dernière raison, les chapitres de lecture se prêtent à de nombreux exercices de grammaire : permutation de genre, de nombre et de personne, etc. Les utiliser encore pour des sujets de composition, ne serait-ce pas lasser l'enfant en le faisant revenir trop souvent sur un même texte ?

Les sujets de rédaction les plus intéressants et par conséquent les plus faciles à traiter seront toujours ceux que l'on puise directement dans le domaine de la vie enfantine, ceux qui roulent sur les occupations et les préoccupations du jeune écolier : ses joies, ses tristesses, ses appréhensions, sur les personnes et les choses de son entourage ou de sa connaissance. Il est aussi un savoir que l'enfant acquiert en dehors de l'école, dans ses lectures, dans ses conversations, dans ses jeux, dans ses travaux. Ce savoir doit pouvoir se manifester, afin de se fondre avec les connaissances scolaires. C'est dans la rédaction surtout qu'il pourra apporter son concours à notre propre enseignement.

Concluons ; au cours supérieur, nous ne sommes pas partisan d'un enseignement de la composition exclusivement fondé sur le programme de lecture, pour les raisons citées plus haut. Pourtant, nous admettons qu'au cours moyen, les morceaux de lecture fournissent des sujets de composition parce qu'il est logique de vouloir utiliser les idées et l'orthographe acquises par la lecture. Encore faut-il présenter les sujets sous un aspect intéressant et suggestif.

Nous ne perdons pas de vue que la lecture constitue, par elle-même, un exercice de langue et doit être envisagée comme une préparation directe à la composition. Déterminer de façon précise le but poursuivi par l'auteur et les moyens employés pour l'atteindre, mettre en relief les idées principales et les idées secondaires se groupant sous chacune d'elles, justifier l'ordre dans lequel elles sont émises,

faire apprécier les expressions, sont autant d'exercices dont l'efficacité est incontestable pour la rédaction à tous les cours.

Nous souhaitons vivement, en terminant, que le nouveau livre de lecture, dont on parle depuis plusieurs années, contienne des textes simples mais parfaitement corrects, de vrais modèles comme nous en avons lus dans certain livre belge que nous avons feuilleté.

H. S.

---

## La Conviction nécessaire

---

Nous l'avons dit maintes fois, la première condition de l'éducation du caractère consiste donc à donner à l'élève de claires et sûres notions sur sa destinée et les moyens d'y parvenir, une doctrine sur la vie, sa valeur et sa fin. Cette doctrine n'est point laissée à notre choix arbitraire. Nous venons de Dieu ; nous retournons à Dieu ; c'est Dieu qui est notre fin suprême. Or nous n'allons à Dieu que par Jésus-Christ, notre unique Sauveur, et par l'Eglise de Jésus-Christ. *La nécessaire doctrine de vie*, objet de la nécessaire conviction, est celle que Jésus nous a révélée et que son Eglise nous enseigne. Certes, nous sommes citoyens de la patrie terrestre aussi bien que de la cité céleste ; la vérité naturelle s'impose à notre intelligence à côté de la foi surnaturelle. Mais l'existence terrestre n'est que la préparation de la vie éternelle et la vérité naturelle est insuffisante à réaliser notre destinée. En ce qui concerne le caractère et la volonté en particulier, la science du Christ seule contient les maximes de la vraie « conduite » qui nous fait parvenir au but ; et nos devoirs terrestres doivent s'accomplir, sous peine d'être inutiles, avec une intention surnaturelle. La morale « laïque » est radicalement inapte, même si elle fait des hommes honnêtes naturellement, à nous conduire à notre fin suprême, qui est surnaturelle pour tous ; de plus, faute d'obligation et de sanction efficaces, elle est impuissante à assurer force et victoire dans les moments de révolte de la chair, de la convoitise et de l'orgueil, à nous maintenir dans la persévérance du bien. Nos principes catholiques condamnent absolument l'éducation « laïque » et « neutre » vis-à-vis de la formation de la volonté plus encore que vis-à-vis de la formation de l'intelligence. S'abstenir, c'est proclamer que l'on peut choisir entre la foi et la conduite que le Christ a proclamées obligatoires et d'autres convictions, d'autres conduites. Qui n'est pas avec le Christ est contre lui.

Il ne suffit pas que le jeune élève apprenne la vérité chrétienne pour la réciter et même pour la savoir intelligemment. Il faut qu'il vive sa foi, qu'il s'en compénètre jusque dans l'intime de son esprit et de son cœur. La doctrine catholique n'est agissante que dans la mesure où l'on en vit de *vie intérieure*. On appelle vie intérieure